



# CHRISTEYNS

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

### 5 IMPER+

Edition: 6.1  
Date: 09/09/2015  
Page: 1/4

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : 5 IMPER+  
Code du produit : 614 CLP  
Nom chimique : Émulsion de hydrocarbures fluorés

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

###### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Description/Emploi : Agent de finition. Réservé à un usage professionnel.

###### 1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'utilisation déconseillée

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Christeyns NV  
Afrikalaan 182  
9000 GENT - België  
T +32 (0)9/ 223 38 71 - F +32 (0)9/ 233 03 44  
[info@christeyns.be](mailto:info@christeyns.be) - [www.christeyns.com](http://www.christeyns.com)

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

(B) Centre Anti-Poison Belgique: +32.70.245.245  
(FR) Centre Anti-Poison France: +33 45.42.59.59 ORFILA (INRS)/ +33 383.32.36.36 (NANCY)  
(DE) Giftnotruf Berlin: +49 (0)30 30686 790  
(CH) STIZ, tel. 145

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### 2.1.1. Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

###### 2.1.2. Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

Non classé

###### 2.1.3. Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### 2.2.1. Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement (CLP) : -  
Mentions de danger (CLP) : /  
Phrases EUH : EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

##### 2.3. Autres dangers

La substance répond aux critères de PBT conforme à la réglementation n° (EG). 1907/2006, annex XIII:

Ne pas applicable

P : non

B : non

T : non

La substance répond aux critères de vPBT conforme à la réglementation n° (EG). 1907/2006, annex XIII:

vP : non

vB : non

#### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

##### 3.1. Substance

Non applicable

##### 3.2. Mélange

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de la section 3.2 de l'annexe II de REACH

**5 IMPER+**Edition: 6.1  
Date: 09/09/2015  
Page: 2/4**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours**

|                       |                                                                                                                                                               |
|-----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Conseils généraux     | : En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.                                                                                 |
| Inhalation            | : Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme et si nécessaire appeler un médecin.                                                            |
| Contact avec la peau  | : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau. En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.             |
| Contact avec les yeux | : Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées (15 minutes au moins). Consulter un médecin en cas d'irritation persistante. |
| Ingestion             | : Rincer la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.                                                                                         |

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

|                           |                                                                                                                                                  |
|---------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Effets aigu d' inhalation | : Ne présente pas de risques particuliers dans les conditions normales d'hygiène industrielle.                                                   |
| Effets aigu de peau       | : A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle. |
| Effets aigu des yeux      | : A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle. |
| Effets aigu de voie orale | : Ne présente pas de risques particuliers dans les conditions normales d'hygiène industrielle.                                                   |

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : En cas d'incendie à proximité, n'importe quel moyen d'extinction peut être utilisé.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Danger d'explosion : Non applicable.

**5.3. Conseils aux pompiers**

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Utiliser un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection chimiquement résistant.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****6.1.1. Pour les non-secouristes**

Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

**6.1.2. Pour les secouristes**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Éviter le rejet dans l'environnement.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination. Bien diluer tout produit répandu en petite quantité, et laver à grandes eaux.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Des rince-œil de secours doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Conserver à l'abri du gel. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**5 IMPER+**Edition: 6.1  
Date: 09/09/2015  
Page: 3/4**8.2. Contrôles de l'exposition**

|                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Protection des mains               | : Des gants en PVC/en caoutchouc nitrile, résistant chimiquement (selon la norme Européenne EN 374 ou équivalent). Epaisseur: 0,4 mm. Temps de pénétration: >480 min (level 6). La sélection de gants spécifiques pour une application et un moment d'utilisation spécifiques dans un lieu de travail dépend de plusieurs facteurs liés au lieu de travail, comme (la liste n'est pas exhaustive): autres substances chimiques pouvant être utilisées, conditions physiques (protection contre les coupures/perforations, compétence, protection thermique), et instructions/spécifications du fournisseur des gants. |
| Protection oculaire                | : Lunettes de sécurité bien fermées avec protections latérales (EN 166).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Équipement spécial de sécurité     | : Aucune protection spéciale n'est requise.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Protection des voies respiratoires | : Veiller à une ventilation adéquate.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

|                                                        |                                            |
|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| État physique                                          | : Liquide                                  |
| État physique/Forme                                    | : Liquide.                                 |
| Couleur                                                | : blanc.                                   |
| Odeur                                                  | : légère.                                  |
| Seuil olfactif                                         | : Aucune donnée disponible                 |
| pH                                                     | : $4.8 \pm 0.5$ (100%); $6.7 \pm 0.5$ (1%) |
| Point/intervalle de fusion                             | : Aucune donnée disponible                 |
| Point de congélation                                   | : Aucune donnée disponible                 |
| Point d'ébullition                                     | : $\geq 100$ °C                            |
| Point d'éclair                                         | : Non déterminable                         |
| Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) | : Aucune donnée disponible                 |
| Inflammabilité (solide, gaz)                           | : Non applicable                           |
| Limites d'explosivité                                  | : Aucune donnée disponible                 |
| Pression de la vapeur                                  | : Aucune donnée disponible                 |
| Densité relative de vapeur à 20 °C                     | : Aucune donnée disponible                 |
| Densité relative                                       | : $1000 \pm 25$ kg/m <sup>3</sup>          |
| Solubilité                                             | : Aucune donnée disponible                 |
| Log Poe                                                | : Aucune donnée disponible                 |
| Température d'autoinflammation                         | : Aucune donnée disponible                 |
| Température de décomposition                           | : Aucune donnée disponible                 |
| Viscosité                                              | : Aucune donnée disponible                 |

**9.2. Autres informations**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**10.2. Stabilité chimique**

Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**10.4. Conditions à éviter**

Conserver à l'abri du gel.

**10.5. Matières incompatibles**

Ne jamais mélanger avec d'autres produits.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se former tels que de la fumée, du monoxyde et du dioxyde de carbone.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**5 IMPER+**Edition: 6.1  
Date: 09/09/2015  
Page: 4/4**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Aucun effet néfaste connu sur le fonctionnement des stations d'épuration en utilisation normale dans les conditions recommandées.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande d'un fabricant de détergents.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**12.4. Mobilité dans le sol**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**12.6. Autres effets néfastes**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets / produits non utilisés : Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur.

Code catalogue européen des déchets (CED) : 07 06 01\* - eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport (ADR, RID, IMDG, IATA).

**RUBRIQUE 15: Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****15.1.1. Réglementations UE**

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

**15.1.2. Directives nationales****France**

| No ICPE | Installations classées<br>Désignation de la rubrique | Code Régime | Rayon |
|---------|------------------------------------------------------|-------------|-------|
| 48.text | Non classifié                                        |             |       |

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée aux utilisateurs. De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance. Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et ne peut pas être valable en combinaison avec d'autres produits.

Cette fiche de données de sécurité répond à la directive 1907/2006/EEC. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur. Le fabricant n'est pas responsable pour des pertes ou des dégats causés par l'utilisation de ces renseignements.

**HISTORIQUE**

DATE DE LA RÉVISION PRÉCÉDENTE : 28/01/2015

RÉVISION CHAPITRE(S) N° : 9

Textes des phrases R-,H- et EUH:

|        |                                                     |
|--------|-----------------------------------------------------|
| EUH210 | Fiche de données de sécurité disponible sur demande |
|--------|-----------------------------------------------------|